

Rapport d'activités 2005-2006 de l'AP de Clair-Vivre

Ce rapport a été présenté oralement aux membres de l'AP lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 23 octobre 2006. Il a été présenté par Pascale Paternotte (PP), présidente sortante, et commenté par l'assemblée.

Contexte

PP rappelle le démarrage difficile de l'AP l'an dernier. Après une année avec un Conseil d'Administration (CA) réduit mais des Groupes de travail (GT) qui ont continué à fonctionner, une 1^e AG a lieu en octobre 2005 à laquelle 12 membres seulement sont présents et donc pas d'élection du nouveau CA; 2^e AG en janvier où les statuts sont adaptés à la nouvelle loi sur les asbl; 3^e AG en janvier 2006 à laquelle assistent 50 personnes! Un nouveau CA est alors élu.

PP signale que les nouveaux statuts n'ont pas encore été publiés au Moniteur, car le CA voulait en même temps publier la composition du nouveau CA. Cette démarche ayant traîné, il a été décidé d'attendre l'élection du CA 2006-2007 pour publier les statuts modifiés (afin de ne pas payer deux fois le Moniteur à quelques mois d'intervalle).

Activités du CA en 2005-2006

Communication

Les projets suivants ont été mis en oeuvre:

- Uniformisation de la **mise en page des tous-cartables**: logo de l'AP, rationalisation, plus aéré, plus concis
- Poursuite du travail sur le **projet d'une « feuille de chou »** (journal de l'AP), qui viserait une communication régulière sur les préoccupations, les travaux en cours, les nouveaux décrets éventuels... en est toujours au stade de réflexion, mais dans les trois mois le N°0 devrait paraître.
- Réflexion entamée sur le **mode de fonctionnement et de communication du CA** (mode de prise de décisions, liens avec les GT...). Formalisation à poursuivre.
- Tentative d'organiser une **élection du Conseil de participation (CP)** au suffrage universel, suite à l'expérience concluante (600 votants!) d'il y a 3 ans. En effet, après une prolongation de leur mandat de 2 ans par la commune, 2 parents sur les 6 représentants (3 effectifs et 3 suppléants) acceptaient de continuer. Un appel à candidature a été lancé mais n'a ramené que 2 candidats supplémentaires. Les élections ont donc été annulées faute d'un nombre suffisant de candidats, et le CA a proposé aux 2 anciens + 2 nouveaux candidats + 2 candidats volontaires trouvés par après de siéger au CP de façon intérimaire jusqu'à la rentrée 2006.

NB: Conseil de participation (CP)= organe créé par le Ministre Nollet il y a 5-6 ans, dans chaque école de tous les réseaux, qui doit se réunir minimum 2 fois/an. Composé de représentants des enseignants, du personnel technique et administratif, des parents, de l'environnement social, culturel et économique de l'établissement. Il débat principalement du projet de l'école et de sa mise en œuvre. Le CP a un rôle d'avis, non contraignant. Il peut, d'initiative, mettre un débat sur la table. Ses membres sont élus pour 2 ans. Le décret interdit qu'un membre du Conseil d'administration de l'AP soit aussi membre du CP. A Clair-Vivre, il y a 6 représentants, 3 effectifs et 3 suppléants, qui peuvent assister tous les 6 au CP (mieux pour le suivi).

>> Voir comptes-rendus sur www.clairvivre.be > AP > Instances de consultation > CP > CP Clair-Vivre
Le prochain CA devra décider s'il continue l'organisation d'élections pour le CP (processus démocratique, idéal) ou s'il opte pour une nomination des représentants (vu le nombre réduit de candidats et l'énergie pour organiser une élection qui échoue).

La prochaine réunion du CP a lieu en décembre; les nouveaux candidats doivent donc se manifester maintenant ou au maximum après décembre.

Geneviève Laloy témoigne du fait que nos efforts de communication se voient vraiment (affichage, site web, tous-cartables...) et que nos outils sont plus attrayants.

Saint Nicolas

Pour rappel, un an sur deux, chaque classe reçoit de l'argent de l'AP (généralement env. 30€) pour acheter un cadeau pour la classe. L'année suivante, l'AP se contente (via St Nicolas!) de distribuer des friandises. 2005 était une année « light »: **distribution de friandises + l'AP a offert un appareil photo digital** à l'école (pour photographier les événements et alimenter le site web). Cet appareil doit d'ailleurs encore se faire connaître des enseignants!

Classes de neige

Vu le coût élevé de cette activité pour les familles (430€ pour 13 jours tout compris), l'AP a **acheté pour l'école du matériel réutilisable** d'année en année: 80 masques, un coffre de rangement, du petit matériel de glisse, des bombes imperméabilisantes. L'AP a aussi offert à chaque élève un stick pour les lèvres écran total et un carnet de jeux, constitué pour l'occasion. Coût total: 600€.

Le pavillon rouge

Ce pavillon « provisoire » installé à Clair-Vivre Centre... il y a 30 ans, avait déjà été fermé il y a 6 ans pour 1-2 ans, puis rouvert pour y installer 2 classes. Des problèmes sont apparus: développement de moisissures (suite à une fuite d'eau) occasionnant mauvaises odeurs sur les enfants, maux de tête, allergies, nausées. Le GT « cadre de vie » avait déjà essayé d'agir il y a 2-3 ans, sans succès. L'AP s'est ensuite plaint au CP fin 2005. Avec le soutien de la directrice, l'AP a alors fait venir un expert pour analyser l'air du pavillon. La commune a elle-même fait faire des analyses qui ont abouti à la découverte dans le vide (peu) « ventilé » sous le bâtiment d'une fuite d'eau, de déchets, de rats morts, de champignons. En outre, lors de ces mesures, un panneau d'amiante du bâtiment s'est cassé. La commune a alors fait fermer le bâtiment. **Sous la pression de l'AP, il a été obtenu que la commune décide de le fermer définitivement et achète un conteneur** (qui a d'abord été loué, vu les délais, avant d'en acheter un). En attendant, les deux classes qui occupaient le pavillon ont été relogées, avec plus ou moins de bonheur (conditions plus difficiles pour la classe de L. Petit).

Ce pavillon est toujours là, mais son entrée est interdite. Il sera démoli, probablement pendant l'été 2007, vu la procédure particulière que requiert la présence d'amiante. La présence du pavillon ne pose cependant pas de problème sanitaire car l'amiante y est « enfermée » dans des panneaux et non pulvérulente (et contrôlé par d'AIB Vinçotte).

Cycle des lundis de Clair-Vivre

Un **cycle de conférences-débats** sur des thématiques importantes pour l'école fondamentale a été entamé au 3e trimestre. La 1e « lundi » a porté sur l'apprentissage des langues dans le primaire.

>> Voir compte-rendu sur www.clairvivre.be > AP > Pédagogie > Documents

Activités des Groupes de travail (GT)

PP souligne quelques initiatives marquantes des GT.

- GT Mobilité: Après le ramassage vélo et le Plan de déplacement scolaire, le GT « mobilité » a développé cette année le « **cyclobus** » et le « **pédibus** »: des rangs à vélo et à pied assurant les trajets entre l'école et les activités extra-scolaires (académie). L'année a aussi été marquée par le démarrage d'un **atelier de réparation de vélo** (dés septembre).
>> Plus d'infos sur www.clairvivre.be > AP > Mobilité
- GT Pédagogie: Il a tenté de renaître, et a lancé un projet de conférence sur la pédagogie Freinet. A suivre.
- GT Informatique: (il s'agit du GT anciennement appelé « Communication », rebaptisé « Informatique » vu ses activités principales, et afin de développer la communication de l'AP via un nouveau GT propre)
Ce GT a contribué à développer le site web de l'école, qui contient une partie AP et une partie école. Le Groupe a effectué un changement de système associé à un changement d'hébergeur (migration), afin de simplifier la gestion (facilité de mise en ligne, e.a. par les classes elles-mêmes) et l'usage (+ convivial, uniformisation des différentes parties) du site. Un instituteur (Alain) a été détaché pour être nommé responsable informatique de l'école [ou de toutes les écoles francophones d'Evere? À vérifier], et a ainsi contribué à développer considérablement la partie « vie à l'école », consacrée aux activités des classes. En outre, maintenant chaque instituteur peut avoir sa propre adresse e-mail sous la forme « @clairvivre.be ».
- GT Parents-relais
Ce groupe tient à jour les listes de parents-relais de l'école et les a mis en ligne sur le site web. A noter qu'il n'existe pas de parent-relais dans toutes les classes, alors que dans d'autres il y en a plusieurs. A peut-être améliorer.